

Les règles de vie du vivre ensemble

Sur l'ensemble des activités:

- Saluer et respecter le personnel
- Respecter les lieux (matériels et locaux)
- Respecter ses camarades (pas de mots grossiers, pas de bagarre)
- Oter les casquettes, chapeaux et capuches dans les lieux fermés
- Se laver les mains avant de manger ou goûter et après être passé aux toilettes
- Prendre soin des ses vêtements et de ceux des camarades
- Utiliser uniquement les jeux fournis par la collectivité (jeux personnels interdits)
- Avoir une attitude appropriée au sein d'un groupe
- Participer activement aux activités proposées
- Prise de médicaments donnés par l'animateur uniquement sur prescription médicale et autorisation parentale écrite

A table:

- Attacher les cheveux longs
- Goûter les aliments proposés
- Demander la permission à un adulte pour se déplacer
- Parler doucement
- Manger proprement et éviter le gaspillage
- Se tenir correctement à table
- Mettre les déchets alimentaires et les serviettes blanches dans la poubelle alimentaire
- Mettre les déchets emballages plastiques et papier bleu dans le seau mis à disposition
- Ranger la table avant de partir (assiettes et verres empilés, couverts dans le godet) et ranger sa chaise contre la table.
- Apporter et emporter de la nourriture n'est pas autorisé.

Dans le car:

- Se ranger et monter dans le car sans bousculade
- Attacher sa ceinture et rester attaché jusqu'à l'arrêt total du car
- En cas d'infraction , l'amende sera réglée par les parents
- Avoir son badge
- Ne pas crier, ni parler au conducteur
- Respecter le matériel et l'état du car, ne pas toucher les ouvertures des portes et des issues de secours
- Se ranger à la sortie du car

ACTIVITES PERISCOLAIRES CENTRE DE LOISIRS



L'ENFANT DE MATERNELLE:

NOM - PRÉNOM:

ECOLE FRÉQUENTÉE:

CLASSE:

Année scolaire 2023—2024

